



MAIRIE DE LA BOISSIERE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Les membres du conseil municipal sont convoqués dans la salle polyvalente, route de Montarnaud, pour la réunion qui aura lieu le
JEUDI 19 NOVEMBRE 2020 à 20 heures 30.

La séance sera publique.

En raison de l'état d'urgence sanitaire lié à l'épidémie de Covid-19 et afin de respecter la distanciation physique, le nombre de places dans le public sera limité à 30.

ORDRE DU JOUR :

1. OPPOSITION AU TRANSFERT DE LA COMPETENCE PLAN LOCAL D'URBANISME A L'ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPERATION INTERCOMMUNALE
2. TRAVAUX DIVERS – CHOIX DE L'ENTREPRISE
3. REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL
4. MANDAT AU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE L'HERAULT (CDG 34) POUR ORGANISER UNE PROCEDURE DE MISE EN CONCURRENCE EN VUE DE LA CONCLUSION D'UNE CONVENTION DE PARTICIPATION RELATIVE AU RISQUE SANTE
5. INSERTION DE PERSONNES EN DIFFICULTE – CONVENTION AVEC L'APIJE POUR LE RECRUTEMENT DE PERSONNEL
6. QUESTIONS DIVERSES

Le maire,
Jean-Claude CROS

